



**Réseau des  
enseignants  
débutants**

# Foire aux questions

Inscription



<https://abteach.cc/7wpsuw>

**Q : En quoi les séances du Réseau des enseignants débutants (RED) consistent-elles?**

R : Lorsque vous participez à une session du RED, vous prenez part à un atelier de perfectionnement professionnel centré sur des thèmes pertinents pour les enseignants débutants. Ces séances vous offrent notamment la possibilité :

- de vous entretenir avec des personnes cadres de l'ATA qui ont de l'expérience dans les domaines de l'enseignement et du leadership scolaire;
- d'échanger des idées et de partager des expériences avec les autres enseignants débutants qui participent à l'atelier;
- de poser des questions et de recevoir des conseils (même s'ils ne portent pas sur le thème de l'atelier).

**Q : Quels avantages y a-t-il à se joindre à une cohorte du RED?**

R : Les membres d'une cohorte bénéficient, quatre fois par année scolaire, d'un congé pour activités professionnelles d'une demi-journée afin d'assister aux séances du RED pendant les heures de classe (et non après celles-ci). L'expérience des membres d'une cohorte du RED est enrichie par la possibilité d'établir des liens professionnels avec des personnes cadres de l'ATA et de bénéficier d'une expérience d'apprentissage qui s'inscrit dans un parcours continu avec leurs collègues au sein de la cohorte.

**Q : Je suis membre d'une cohorte. Comment puis-je vous envoyer la facture pour frais de suppléance reçue de mon conseil scolaire?**

R : Par courriel à l'adresse [PD@ata.ab.ca](mailto:PD@ata.ab.ca), à l'attention de Terra Kaliszuk

Par la poste :

Alberta Teachers' Association  
À l'attention de Terra Kaliszuk  
11010, 142<sup>e</sup> Rue NO  
Edmonton (Alberta) T5N 2R1



The Alberta Teachers' Association

### **Q : Où puis-je trouver l'horaire des séances de ma cohorte?**

R : L'horaire des séances de chaque cohorte est envoyé aux participants par courriel une fois leur candidature acceptée. Il prend notamment la forme de fichiers iCalendar (extension de fichier .ics) pouvant être importés dans les calendriers électroniques les plus couramment utilisés (Google, Outlook et Apple, entre autres).

Ce courriel proviendra de l'adresse PD@ata.ab.ca. Veuillez vérifier vos dossiers de courrier indésirable/pourriels et, le cas échéant, ajouter PD@ata.ab.ca à votre liste d'adresses approuvées pour vous assurer de recevoir nos messages. N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas reçu ce message de confirmation et que vous souhaitez connaître l'état de votre demande.

### **Q : Où puis-je trouver l'horaire des séances du RED offertes après les heures de classe?**

R : Vous trouverez la liste des séances ouvertes à tous et les dates où elles sont offertes, ainsi que les liens de connexion Zoom et d'autres renseignements pertinents sur notre page Sched : <https://atapd202526.sched.com/>. Vous y trouverez aussi des renseignements sur d'autres occasions de perfectionnement professionnel offertes par l'ATA. Une fois votre compte créé sur Sched.com, vous pourrez vous inscrire aux séances que vous aurez choisies, après quoi il vous sera possible de recevoir des rappels et d'exporter les renseignements au sujet de ces séances vers votre propre calendrier électronique.

### **Q : Ai-je besoin d'un compte Zoom pour participer aux séances du RED?**

R : Vous ne devez pas obligatoirement avoir un compte Zoom, mais il vous est tout de même conseillé d'obtenir un compte Zoom gratuit. Vous n'avez pas besoin d'un compte Zoom payant pour participer aux séances du RED.

Nous prions les membres d'une cohorte de bien vouloir indiquer leur prénom ainsi que leur nom de famille lorsqu'ils participent à une séance sur Zoom. Cela permettra à l'équipe du RED de noter votre présence et de faire en sorte que les frais de suppléance soient remboursés dans les meilleurs délais. Nous vous suggérons également d'indiquer votre nom lors des séances ayant lieu après les heures de classe, et ce, dans le but de faciliter le réseautage.

### **Q : Pouvez-vous m'envoyer les coordonnées d'autres participants au RED?**

R : Le personnel de l'ATA ne peut pas communiquer les coordonnées des autres participants sans leur consentement écrit exprès.

### **Q : Je remarque que chaque cohorte se limite à 25 participants. Qu'arrive-t-il s'il y a plus d'enseignants qui souhaitent s'inscrire?**

R : L'inscription aux cohortes se fait selon le principe du premier arrivé, premier servi, à condition que les candidats répondent aux critères d'admissibilité. Une liste d'attente est maintenue au cas où une place se libèrerait.



**Q : Serai-je jumelé à un mentor au moment de rejoindre une cohorte du RED?**

R : Bien que les membres des cohortes du RED ne bénéficient pas d'une relation de mentorat officielle dans le cadre du programme, ils ont la possibilité d'entretenir un dialogue avec des personnes cadres de l'ATA et de participer à des occasions d'apprentissage avec elles au cours de l'année scolaire. Votre section locale de l'ATA ou votre conseil scolaire pourrait offrir un programme de mentorat officiel. Pour plus de renseignements au sujet de programmes ou d'autres occasions de mentorat de nature officielle, adressez-vous à votre leader scolaire, à votre conseil scolaire ou à votre représentant d'école de l'ATA.

**Q : Puis-je inclure le RED dans mon plan de croissance professionnelle?**

R : Oui, et vous devriez le faire! Une confirmation de votre participation aux séances pourra être fournie à la fin de l'année scolaire. Veuillez écrire à l'adresse PD@ata.ab.ca pour en faire la demande, au besoin.

